



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Question orale

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-HOU-318

Déposé le : 03.03.20

Scanné le : _____

Art. 112 LGC Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent **qu'une seule et unique question**, rédigée de manière **succincte**, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.

A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

Titre de la question orale

Yverdon : une petite route devenue grand projet d'agglomération

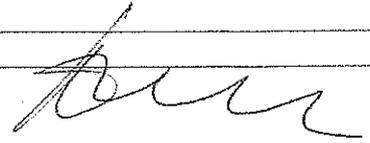
Au départ - à la fin des années 90, alors que le projet d'agglomération - regroupant Yverdon-les-Bains et sept de ses communes voisines - en était à ses balbutiements, ce ne devait être qu'un des éléments d'un maillage routier évitant d'envoyer de la circulation de transit dans des quartiers résidentiels. Et cela dès la sortie de l'échangeur autoroutier A1-A 5 d'Yverdon-Sud, près de l'endroit où se développe aujourd'hui avec vigueur le Parc Scientifique et Technologique (PST) avec déjà plus d'un millier de postes de travail. Réalisant que l'emprise d'un ancien projet routier appelé « Collectrice Sud » avait été sauvegardé sur les cadastres communaux et cantonaux, une poignée d'élus communaux ont lancé une initiative populaire fin 2011 demandant la construction d'une route de contournement côté Plaine de l'Orbe. Rapidement signée par 20 % du corps électoral yverdonnois, l'initiative était acceptée à plus de 60 % des votants le 25 nov.2012. Voilà pour l'histoire. Aujourd'hui, le développement de la capitale du Nord vaudois, l'attractivité de sa position centrale en Suisse romande et la réputation des entreprises qui s'y installent font que le modeste maillon routier a pris du galon. Il est devenu un des grands projets d'AGGLO-Y, sous le nom d'AXE PRINCIPAL D'AGGLOMERATION – APA de son petit nom. Son premier tronçon, le tronçon sud passant sous la ligne CFF du Pied du Jura sera inauguré en septembre prochain. Traversant la plaine jusqu'à la route venant et arrivant d'Orbe, il permettra notamment l'accès direct, sans transiter au travers de quartiers habités, à un centre sportif à succès, à un grand manège-terrain de concours hippique récemment agrandis, ainsi qu' à l'aérodrome régional d'Yverdon-les-Bains. De la même façon, l'APA desservira directement le Centre professionnel du Nord vaudois qui lui-même jouxte un des plus grands établissements scolaires yverdonnois. Conçu comme doit l'être une route périurbaine actuelle, c'est-à-dire avec des pistes cyclables et allées piétonnes en site propre sur toute sa longueur, ce 1^{er} secteur de l'APA comprendra aussi une nouvelle ligne de transport public, qui desservira naturellement la future halte ferroviaire du Parc technologique - halte que les CFF ont inscrit à leur programme de développement 2025.

Question posée : REMPLISSANT les divers critères exigés par la Confédération pour bénéficier des subventions de FORTA (fonds dédié aux transports combinés au sein des agglomérations), l'APA peut-il compter sur un solide appui du Conseil d'Etat – notamment de sa présidente siégeant dans le comité de pilotage d'AGGLO-Y - pour obtenir les aides fédérale et cantonale nécessaires au financement de ce conséquent ouvrage régional ?

Nom et prénom de l'auteur :

Pierrette ROULET-GRIN

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :